



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



DOSSIER DE PRIORITE DE MUTATION INTER-ACADEMIQUE AU TITRE DU HANDICAP

Demande formulée pour la rentrée 2018

**Dossier à retourner avant le mercredi 6 décembre
2017**

Tout dossier incomplet ne pourra être instruit

Nom : Date de naissance :

Prénom :

Téléphone fixe :portable :

Adresse :

.....

Mail :

Situation Familiale : ¹

Marié(e) Pacsé(e) Célibataire/concubin(e) Divorcé(e)

Nombre d'enfant(s) :

Situation Professionnelle :

Corps / grade :

Discipline :

Etablissement (s) :

Personne concernée : ¹

L'intéressé(e) Conjoint(e) Enfant

Dossier médical de la personne concernée (enseignant(e) ou conjoint(e) ou enfant) :

Bilan détaillé et récent de la situation médicale (établi par le spécialiste ou le généraliste), précisant la nature et l'histoire de la pathologie, les traitements antérieurs et/ou en cours, les perspectives évolutives, le retentissement professionnel tel que les arrêts de travail pour congé maladie au cours des trois dernières années, et éventuellement la prescription de tierce personne...

Nécessité de joindre la **photocopie de toutes les pièces utiles** (bulletin d'hospitalisation, compte-rendu opératoire, interprétation d'imagerie médicale, bilan biologique, prise en charge rééducative...)

RQTH ² (photocopie obligatoire) En cours (accusé réception obligatoire)

Autre (AAH, reconnaissance d'invalidité, notification MDPH d'orientation scolaire...) avec **photocopie de l'attestation (ou des attestations) à joindre obligatoirement** au dossier.

¹ Cocher la case correspondante

² **RQTH** : Reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. Le dossier est à retirer et à renvoyer à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) de votre département de résidence.



